Économie rurale [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **19 (1890)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039826

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉCONOMIE RURALE

(Suite)

Nous passons à l'étude du second agent de production, le *capital,* ou pour plus de distinction, le *capital d'exploitation.*

Ce capital a pour fonctions de pourvoir à tous les frais d'exploitation. Le capital foncier par lui-même ne produirait aucune rente, si l'on ne faisait agir sur lui le capital propre d'exploitation; le sol ne donne rien sans travail, engrais et semences : le capital foncier est donc l'élément *passif* de la production, le capital d'exploitation en est le facteur *actif.*

Par conséquent ce capital est le seul point de départ de l'augmentation totale des capitaux agricoles, de la fortune en un mot, du capital foncier même qui n'acquiert aucune plus-value qui ne soit due au capital d'exploitation. Les améliorations foncières en effet ne sont qu'une incorporation de travail et d'argent dans le sol dont elles en relèvent la valeur.

Ainsi tout dépend de ce capital : produit net général, revenus de l'entrepreneur, salaire du travail, rente du propriétaire, intérêts des capitaux en jeux.

Le capital est du travail économisé; une partie des produits du travail sert à soutenir ce travail même et disparaît par conséquent dans la production; une autre partie est mise à part, s'accumule sous forme de richesse pour servir à une nouvelle production. Ainsi le capital est dans une transformation continuelle, il disparaît pour réapparaître sous une autre forme, plus ou moins augmenté grâce au travail. C'est le mouvement perpétuel.

On comprend que plus la transformation sera rapide et prompte, plus il y aura d'accumulation de richesse et d'économie; voilà pourquoi en agriculture comme dans l'industrie, on vise à une rapide circulation des capitaux, par les engrais chimiques, les animaux précoces, les plantes à rapide développement.

Par ces transformations le capital est tantôt un produit d'une entreprise, tantôt un capital reproducteur s'il est réengagé dans une autre production. Exemple : le capital emblavures qui sous forme de récoltes était un produit et sous forme de semences est un capital producteur.

Dans la transformation les capitaux agricoles se comportent différemment :

1. Le *capital foncier* (terre et bâtiments) ne se transforme pas, mais se détériore, d'où une amortisation proportionnée. C'est là le *capital fixe* ou *immobile* par excellence.

2. Certaines parties du capital d'exploitation, comme les machines et le bétail, ne subissent que de lentes transformations

qualitatives partielles, sans dénaturation; ces parties constituent le *capital fixe d'exploitation.*

3. Les autres parties du capital d'exploitation : engrais, fourrages, semences, numéraire, se dénaturent incessamment, c'est-à-dire, se transforment, souvent dans l'espace d'une année et réapparaissent sous une forme tout autre, ou bien se fondent dans le capital fixe d'exploitation ou dans le capital foncier. Voilà pourquoi ces deux capitaux ne peuvent croître par eux-mêmes, mais ont besoin pour cela de cette dernière partie du capital d'exploitation qu'on appelle le *capital circulant* ou *roulant.*

C'est le capital le plus actif. Exemple : un stock d'engrais (capital circulant) placé dans le sol, réapparaît sous forme de fourrage au bout d'une année. Ce fourrage se transforme, grâce au bétail en engrais, en produits laitiers, en numéraire (capital circulant) ou aussi en augmentation de poids pour le bétail (capital fixe).

De même avec des fourrages vendus on peut acheter du bétail, des machines, ou améliorer sa terre.

Dans la comptabilité agricole, on doit tenir compte, pour le capital foncier, de la détérioration, pour le capital fixe d'exploitation, de l'usure et transformation qualitative pour le capital circulant, de la dénaturation.

Dans les deux premiers cas, on doit faire figurer dans les frais l'amortissement et l'usure;

Dans le dernier cas, la rénovation complète du capital, car le capital ici disparaît entièrement.

Ex. : Un agriculteur a utilisé une année pour 1,000 fr. d'engrais. A la fin de l'année, il a obtenu du grain, mais la valeur engrais a disparu sous cette forme. Cette valeur 1,000 fr. doit se retrouver dans les grains; on la portera donc dans les frais du compte, et on lui ajoutera ses intérêts annuels; ce qui restera, après avoir encore déduit les frais de travaux et autres, sera un bénéfice sur le compte de la transformation de cette valeur engrais.

Voici la distribution des capitaux agricoles :

Capital foncier — Capital d'exploitation

Capital immobile, passif — Capital fixe — Capital circulant

Capital mobile actif.

Ci-après l'inventaire complet des capitaux agricoles :

- **Capital agricole**
  - **Capital foncier immobile**
    - **Capital fonds**
      - A. *La terre.* Champs, prés, prairies, pâturages, marais, etc.
      - B. *Le Capital améliorant.* Améliorations foncières durables : drainage, établissements d'irrigation, de colmatage, terrassements, conduites d'eau, canalisation, etc.
    - **Capit. bâtiments**
      - Constructions de toutes espèces : fermes, fontaines, granges, chalets, clôtures, ponts, etc.
  - **Capital d'exploitation mobile**
    - **Capital fixe (Inventaire)**
      - A. *Inventaire* ou *Cheptel mort.* Machines et ustensiles, bagages, outils, matériel de ferme, outils de toutes industries.
      - B. *Inventaire* ou *Cheptel vivant.* Bétail à lait, à engrais, à laine, de travail, etc. : bœufs, chevaux, moutons, porcs, basse-cour, abeilles.
    - **Capital circulant**
      - A. *Capital engrais.* Engrais de fermes, engrais artificiels.
      - B. *Capital fourrages.* Foin, paille, racines, grains pour le bétail, tourteaux.
      - C. *Capital matières auxiliaires.* Matières premières pour les industries agricoles : lin, chanvre, tabac, pommes de terre à distiller, fruits oléagineux, plantes tinctoriales, bois de construction, pierres à bâtir, etc.
      - D. *Denrées et provisions*
        - pour le personnel principalement.
        - Provisions de ménages : grains, viande, racines, vins en cave, matériel d'éclairage, de chauffage.
      - E. *Capital emblavures.* Avances faites au sol : semences, engrais, façon du sol, travail, labeurs préparatoires, récoltes sur pied, etc.
      - F. *Améliorations foncières de courte durée.* Mélange de terre, marnage, limonage, phosphatage, culture profonde, etc. Vergers, etc.
      - G. *En Caisse et créances.* Numéraire, créances, argent comptant, pour le soutien du travail, pour payement des impôts, etc., et pour le renouvellement du matériel agricole.

A. B.